



DOSSIER L.111-6 ET SUIVANTS : LES HAUTS DU COURGEON ÉTAT DES LIEUX

Plan Local d'Urbanisme approuvé le 05/10/2020
Modification simplifiée n°1 du PLU approuvée le 11/12/2025

Déclaration de projet n°1 emportant mise en compatibilité du PLU :
Prescrite par délibération du conseil communautaire le 27/02/2025
Enquête publique du 10/11/2025 au 08/12/2025 inclus
Approuvée par délibération du conseil communautaire le 12/02/2026

Vu pour être annexé à la délibération du conseil communautaire du 12/02/2026

Le Président :



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES VALLÉES DU HAUT-ANJOU
Place Charles de Gaulle | 49220 LE LION D'ANGERS
t. 02 41 95 31 74 | contact@valleesduhaultanjou.fr | www.valleesduhaultanjou.fr

Vallées du
Haut-Anjou

- Site d'étude
- Ligne de crête
- Haies existantes
- Arbres existants (chênes, platane)
- Espace boisé (ancien tracé SNCF)
- Cône de vue sur l'église et château à préserver et à renforcer dans le cadre de la composition
- Ruptures de perceptions (fronts urbain et ou végétal)
- Axe de vue majeure, perception lointaine depuis le site (vallées, bâtis...)
- Éléments forts à préserver et à renforcer
- Prises de vues
- Retrait de 75 mètres

Trame urbaine existante

-  Espace urbanisé existant proche
-  Espace agricole (ferme)
-  Domaine du Château des Hommeaux
-  Plateau scolaire (collège, école et équipements sportifs)

